

# C DONNÉES RELATIVES AUX DONNEURS

## UN TABLEAU PAR DONNEUR

LES TABLEAUX SUIVANTS PRÉSENTENT LES RESULTATS, donneur par donneur, pour tous les indicateurs reposant sur des données venant des donneurs (indicateurs 3 à 10b). Chaque tableau renvoie à un donneur. On dispose de données pour les 55 donneurs qui ont participé à l'enquête 2008. Les donneurs ne font pas tous l'objet d'un tableau dans l'annexe. Seuls sont recensés dans l'annexe C les 31 donneurs répondant aux critères suivants :

- avoir notifié plus de 100 millions USD d'aide au secteur public en faveur d'au moins trois des pays couverts par l'enquête
- avoir émis le vœu de voir ses résultats publiés dans le rapport de l'enquête 2008 en cas de non satisfaction du critère précédent.

### NOTE IMPORTANTE RELATIVE AUX TABLEAUX C.1 À C.31

Dans la Déclaration de Paris, donneurs et pays partenaires sont convenus d'objectifs-cibles collectifs pour 2010. Tous les donneurs s'efforcent de contribuer à leur réalisation et travaillent avec leurs partenaires à l'élaboration de plans de mise en œuvre. Dans l'enquête, la couverture de l'APD varie selon les donneurs, comme l'indique la mention précédant chaque tableau. Certains donneurs sont actuellement dans l'incapacité de calculer pour les différents indicateurs des valeurs qui soient représentatives de la totalité de leur APD bilatérale. D'autres ont souhaité que soit ajoutée dans leur tableau une colonne où figurent des objectifs individuels. Ces objectifs théoriques, qui reposent sur une application arithmétique des objectifs énoncés dans la Déclaration de Paris, sont fournis *uniquement à titre indicatif, et ne valent que pour l'échantillon des pays couverts par l'enquête* pour le donneur considéré. Ils ne préjugent pas des objectifs individuels que les donneurs ou les pays partenaires pourraient souhaiter fixer à un stade ultérieur.

### UTILISATION DEL'ANNEXE C :

Pour chaque donneur, le tableau comprend deux ensembles de colonnes, le premier renvoyant à la **valeur de l'indicateur (moyenne pondérée)** et le second au **ratio moyen/pays**. La première des trois colonnes que comprend chaque ensemble reprend les chiffres qui étaient ressortis de l'enquête 2006.<sup>1</sup> La deuxième donne ainsi une idée des progrès accomplis au niveau des 33 pays qui ont participé à l'enquête 2006 comme à celle de 2008. La troisième fournit une vue d'ensemble de la situation dans la totalité des pays couverts par l'enquête 2008.

#### Exemple

L'exemple suivant illustre le mode de calcul du ratio de référence et du ratio moyen pour trois pays.

$$\begin{aligned} \text{Pays A} &= \frac{2}{3} = 66\% & \text{Pays B} &= \frac{9}{10} = 90\% \\ \text{Pays C} &= \frac{16}{87} = 18\% \end{aligned}$$

**Ratio de référence (moyenne pondérée) =**

$$\frac{2 + 9 + 16}{3 + 10 + 87} = \frac{27}{100} = 27\%$$

**Ratio moyen/pays (moyenne non pondérée) =**

$$\frac{1}{3} \times (66\% + 90\% + 18\%) = 58\%$$

Dans cet exemple, le ratio de référence est bien plus bas que le ratio moyen en raison de la forte pondération (87 sur 100 unités) associée au pays C.

<sup>1</sup> Après ajustement pour tenir compte du fait que l'Afrique du Sud n'a pas participé à l'enquête 2008. Une comparaison est ainsi possible sur l'échantillon des pays qui ont pris part aux deux enquêtes.

La **valeur de l'indicateur** est une moyenne pondérée calculée sur la base du portefeuille d'activités du donneur considéré dans l'ensemble des pays couverts. Le numérateur et le dénominateur sont tous deux donnés par la somme des valeurs relevées pour les différents pays ; autrement dit le poids de chaque pays est déterminé par le volume d'activité du donneur considéré dans ce pays (voir l'exemple). Le **ratio moyen/pays** est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays. Il permet de se faire une idée de la dispersion des valeurs de référence pour chaque pays par rapport à la moyenne pondérée.

Les pourcentages fournis en tête des tableaux concernant la couverture des enquêtes reposent sur les chiffres notifiés au CAD, qui ont été utilisés pour calculer le rapport entre l'APD « au sens strict » (APD brute déduction faite des remises de dette et de l'aide humanitaire) en faveur des pays qui ont déclaré avoir reçu une aide du donneur considéré lors de chacune des enquêtes et le total de l'APD au sens strict consentie à l'ensemble des pays (abstraction faite des sommes non ventilables par région). Dans ce rapport, la couverture de l'enquête 2008 a été calculée sur la base des dernières données disponibles, celles relatives à 2006.

TABLEAU C.0 : Objectifs-cibles fixés pour 2010 dans la Déclaration de Paris

INDICATEUR	OBJECTIFS-CIBLES POUR 2010												
<b>APPROPRIATION</b>													
<p><b>Indicateur 1</b> Les pays partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles</p> <p>Nombre de pays ayant des stratégies nationales de développement (y compris des cadres de développement intégré (CDI) et de lutte contre la pauvreté) comportant des priorités stratégiques claires liées à un cadre de dépenses à moyen terme, concrétisées dans les budgets annuels.</p>	<p>Au moins 75 % des pays partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles.</p>												
<b>ALIGNEMENT</b>													
<p><b>Indicateur 2</b> Des systèmes nationaux fiable</p> <p>Nombre de pays partenaires dotés de systèmes de passation des marchés et de gestion des finances publiques qui soit a) adhèrent d'ores et déjà aux bonnes pratiques généralement acceptées, soit b) ont mis en place un programme de réformes dans le but d'atteindre cet objectif.</p>	<p>(a) Gestion des finances publique La moitié des pays partenaires progressent d'au moins un degré (0,5 point) sur l'échelle de performance des systèmes de gestion des finances publiques/de l'EPIN (Évaluation de la politique et des institutions nationales).</p> <p>(b) Passation des marchés Un tiers des pays partenaires progressent d'au moins un degré (de D à C, de C à B ou de B à A) sur l'échelle de performance à quatre degrés utilisée pour cet indicateur.</p>												
<p><b>Indicateur 3</b> Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationale</p> <p>Pourcentage des apports d'aide destinés au secteur public qui est comptabilisé dans le budget national des partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'écart de moitié</li> <li>• Réduire de moitié la part des apports d'aide au secteur public qui n'est pas comptabilisée dans le budget national (au moins 85 % des apports d'aide étant comptabilisés dans le budget).</li> </ul>												
<p><b>Indicateur 4</b> Renforcer les capacités par un soutien coordonné</p> <p>Pourcentage de l'aide fournie par les donateurs à des fins de renforcement des capacités par le biais de programmes coordonnés compatibles avec les stratégies de développement nationales des pays partenaire</p>	<p>50 % des apports de coopération technique sont mis en œuvre dans le cadre de programmes coordonnés conformes aux stratégies nationales de développement.</p>												
<p><b>Indicateur 5a</b> Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques</p> <p>Pourcentage des donateurs et des apports d'aide qui utilisent les systèmes de gestion des finances publiques des pays partenaires qui soit a) adhèrent d'ores et déjà aux bonnes pratiques généralement acceptées soit b) ont mis en place un programme de réformes dans le but d'atteindre cet objectif.</p>	<p>POURCENTAGE DE DONNEURS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SCORE*</th> <th>OBJECTIF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5+</td> <td>100 % des donateurs utilisent les systèmes de GFP des pays partenaires</td> </tr> <tr> <td>3.5 à 4.5</td> <td>90 % des donateurs utilisent les systèmes de GFP des pays partenaires.</td> </tr> </tbody> </table> <p>POURCENTAGE DES APPORTS D'AIDE</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SCORE*</th> <th>OBJECTIF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5+</td> <td>Réduire de deux tiers la part des apports d'aide au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de GFP des pays partenaires.</td> </tr> <tr> <td>3.5 à 4.5</td> <td>Réduire d'un tiers la part des apports au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de GFP des pays partenaires.</td> </tr> </tbody> </table>	SCORE*	OBJECTIF	5+	100 % des donateurs utilisent les systèmes de GFP des pays partenaires	3.5 à 4.5	90 % des donateurs utilisent les systèmes de GFP des pays partenaires.	SCORE*	OBJECTIF	5+	Réduire de deux tiers la part des apports d'aide au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de GFP des pays partenaires.	3.5 à 4.5	Réduire d'un tiers la part des apports au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de GFP des pays partenaires.
SCORE*	OBJECTIF												
5+	100 % des donateurs utilisent les systèmes de GFP des pays partenaires												
3.5 à 4.5	90 % des donateurs utilisent les systèmes de GFP des pays partenaires.												
SCORE*	OBJECTIF												
5+	Réduire de deux tiers la part des apports d'aide au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de GFP des pays partenaires.												
3.5 à 4.5	Réduire d'un tiers la part des apports au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de GFP des pays partenaires.												

INDICATEUR	OBJECTIFS-CIBLES POUR 2010
<b>ALIGNEMENT</b>	
<p><b>Indicateur 5b</b>  <b>Recours aux systèmes nationaux de passation des marchés publics</b>            Pourcentage de donateurs et des apports d'aide qui utilisent les systèmes de passation des marchés des pays partenaires qui soit a) adhèrent d'ores et déjà aux bonnes pratiques généralement acceptées soit b) ont mis en place un programme de réformes dans le but d'atteindre cet objectif.</p>	<p>POURCENTAGE DES DONNEURS            SCORE* OBJECTIF</p> <p>A 100 % des donateurs utilisent les systèmes de passation des marchés des pays partenaires.</p> <p>B 90 % des donateurs utilisent les systèmes de passation des marchés des pays partenaires</p> <p>POURCENTAGE DES APPORTS D'AIDE            SCORE* OBJECTIF</p> <p>A Réduire de deux tiers la part des apports au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de passation des marchés des pays partenaires.</p> <p>B Réduire d'un tiers la part des apports au secteur public qui ne fait pas appel aux systèmes de passation des marchés des pays partenaires.</p>
<p><b>Indicateur 6</b>  <b>Renforcer les capacités en évitant les structures de mise en œuvre parallèles</b>            Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets par pays.</p>	<p>Réduire de deux tiers le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre des projets.</p>
<p><b>Indicateur 7</b>  <b>L'aide est davantage prévisible</b>            Pourcentage de versements opérés selon des calendriers convenus dans des cadres annuels ou pluriannuels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'écart de moitié.</li> <li>• Réduire de moitié la part de l'aide dont le versement n'est pas effectué au cours de l'exercice budgétaire pour lequel il était prévu.</li> </ul>
<p><b>Indicateur 8</b>  <b>L'aide est non liée</b>            Pourcentage de l'aide bilatérale qui est non liée.</p>	<p>Poursuivre les progrès.</p>
<b>HARMONISATION</b>	
<p><b>Indicateur 9</b>  <b>Utilisation de procédures ou dispositifs communs</b>            Pourcentage de l'aide fournie par le biais d'approches fondées sur des programmes.</p>	<p>66 % des apports d'aide sont fournis dans le cadre d'approches fondées sur des programmes.</p>
<p><b>Indicateur 10</b>  <b>Encourager les analyses conjointes</b>            Pourcentage a) de missions sur le terrain et/ou b) de travaux analytiques par pays, y compris des études de diagnostic qui sont effectués conjointement.</p>	<p>a) 40 % des missions des donateurs sur le terrain sont effectuées conjointement.</p> <p>b) 66 % des travaux analytiques par pays sont effectués conjointement.</p>

INDICATEUR	OBJECTIFS-CIBLES POUR 2010
<b>GESTION AXÉE SUR LES RESULTATS</b>	
<p><b>Indicateur 11</b>  <b>Cadres orientés vers les résultats</b>            Nombre de pays dotés de cadres d'évaluation des performances, transparents et se prêtant à un suivi, permettant d'évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne a) les stratégies nationales de développement et b) les programmes sectoriels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'écart d'un tiers</li> <li>• Réduire d'un tiers la proportion de pays qui n'ont pas de cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi.</li> </ul>
<b>RESPONSABILITÉ MUTUELLE</b>	
<p><b>Indicateur 12</b>  <b>Responsabilité mutuelle</b>            Nombre de pays partenaires qui entreprennent des évaluations mutuelles des progrès dans le respect des engagements convenus concernant l'efficacité de l'aide, notamment ceux qui figurent dans la présente Déclaration.</p>	100 % des pays partenaires effectuent systématiquement des évaluations mutuelles.

Note importante :

Conformément au paragraphe 9 de la Déclaration de Paris, la structure de partenariat, la structure de partenariat entre donateurs et pays partenaires hébergée par le CAD (Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide) composée de membres du CAD/OCDE, de représentants des pays partenaires et d'institutions multilatérales, s'est réunie deux fois, les 30 et 31 mai 2005 et les 7 et 8 juillet 2005, pour adopter et réexaminer, le cas échéant, les objectifs-cibles relatifs aux 12 indicateurs. Lors de ces réunions, les objectifs-cibles mentionnés dans la section III de la Déclaration ont fait l'objet d'un accord, soumis aux réserves d'un donneur quant à a) la méthode d'évaluation de la qualité des systèmes locaux de passation des marchés (objectifs-cibles 2b et 5b), et (b) la qualité acceptable des programmes de réforme de la gestion des finances publiques (objectif-cible 5a.). Des discussions ont été engagées sur ces points. Les objectifs-cibles, ainsi que les réserves du donneur, ont été notifiés aux présidents de la Réunion plénière de haut niveau de la 59<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations Unies dans une lettre du 9 septembre 2005 de M. Richard Manning, Président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

\* Note relative à l'indicateur 5 : les scores de l'indicateur 5 sont établis à partir de la méthodologie utilisée pour mesurer la qualité des systèmes de passation des marchés et de gestion des finances publiques visés par l'indicateur 2 ci-dessus.

TABLEAU C.1 : Allemagne

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 31 pays sur 33 et correspondent à 39% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 47 pays sur 55 et correspondent à 55% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2005/2007
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	939	49%	57%	54%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 377							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	361	33%	72%	73%	36%	71%	66%	50%
	Coopération technique (USD m)	496							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	537	36%	40%	39%	28%	35%	27%	Relatif à Indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 377							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	865	34%	60%	63%	35%	35%	46%	Relatif à Indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 377							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	41	40	27	41	1,4	1,1	0,9	13
	Nombre de pays (en nombre)	47							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	856	47%	54%	51%	--	--	--	74%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	1 331							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	3 898	94%	100%	100%	69%	93%	91%	More than 94%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	3 907							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	354	19%	34%	24%	23%	31%	23%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	1 459							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	189	29%	35%	37%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	514							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	101	50%	78%	70%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses (en nombre)	145							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.2 : Alliance GAVI<sup>1</sup>

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 11 pays sur 33.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 15 pays sur 55.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	4	0%	0%	7%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	70						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	0	--	--	--	--	--	--
	Coopération technique (USD m)	0						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	18	33%	30%	26%	30%	30%	26%
	Aide versée au secteur public (USDm)	70						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	7	2%	11%	9%	6%	30%	15%
	Aide versée au secteur public (USDm)	70						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de pays (en nombre)	15						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	5	0%	11%	16%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	83						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	24	17%	37%	33%	27%	46%	39%
	Total des versements d'aide (USD m)	73						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	6	--	100%	100%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	6						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	0	--	--	--	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	1						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

<sup>1</sup> Toutes les sommes allouées par l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) le sont dans le cadre d'approches fondées sur des programmes et cette aide est alignée sur des cadres nationaux de planification. Les pays sont encouragés à intégrer les contributions de la GAVI dans leurs budgets nationaux. Environ 75 % des fonds octroyés par la GAVI servent à financer l'achat de vaccins et de matériel d'injection. Les pays peuvent recevoir des espèces et effectuer directement leurs achats. La plupart d'entre eux cependant s'approvisionnent par l'intermédiaire de l'UNICEF, ce qui leur permet de bénéficier de prix plus intéressants grâce à des achats groupés et ce qui concourt également à la simplification des processus de passation des marchés.

TABLEAU C.3 : Australie

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 4 pays sur 33 et correspondent à 11% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 9 pays sur 55 et correspondent à 69% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	246	29%	25%	30%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	529						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	118	23%	36%	38%	53%	63%	51%
	Coopération technique (USD m)	312						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	219	6%	13%	41%	6%	15%	22%
	Aide versée au secteur public (USDm)	529						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	125	5%	16%	24%	10%	15%	15%
	Aide versée au secteur public (USDm)	529						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	52	25	14	52	6,8	3,5	5,8
	Nombre de pays (en nombre)	9						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	96	33%	39%	21%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	633						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	331	54%	100%	100%	39%	100%	100%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	331						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	249	30%	20%	32%	28%	20%	24%
	Total des versements d'aide (USD m)	766						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	42	7%	41%	33%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	129						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	23	25%	78%	70%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	33						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.



TABLEAU C.4 : Autriche

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 6 pays sur 33 et correspondent à 16% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 10 pays sur 55 et correspondent à 25% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2005/2007
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	13	36%	40%	34%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	19							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	8	15%	30%	35%	12%	36%	40%	50%
	Coopération technique (USD m)	22							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	6	22%	38%	34%	23%	23%	21%	Relatif à Indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	19							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	9	32%	49%	46%	33%	23%	37%	Relatif à Indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	19							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	32	18	27	32	3,0	3,0	3,2	6
	Nombre de pays (en nombre)	10							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	16	23%	36%	31%	--	--	--	62%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	17							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	497	51%	96%	99%	49%	79%	82%	Plus que 51%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	500							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	11	46%	29%	31%	28%	25%	27%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	35							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	0	14%	0%	0%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	41							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	8	33%	53%	47%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses (en nombre)	17							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.5 : Banque africaine de développement

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 17 pays sur 33 et correspondent à 81% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 25 pays sur 55 et correspondent à 98% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	1 619	62%	57%	56%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 425						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	20	38%	31%	30%	36%	50%	37%
	Coopération technique (USD m)	67						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	623	33%	39%	44%	28%	38%	39%
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 425						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	597	43%	37%	42%	32%	38%	36%
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 425						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	121	132	113	121	8,3	6,3	5,0
	Nombre de pays (en nombre)	24						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	1 053	53%	54%	48%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	2 090						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	561	40%	32%	37%	37%	26%	31%
	Total des versements d'aide (USD m)	1 157						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	71	19%	13%	17%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	415						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	16	55%	41%	44%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	36						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.6 : Banque asiatique de développement

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 6 pays sur 33 et correspondent à 47% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 10 pays sur 55 et correspondent à 66% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	1 577	62%	86%	80%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	2 567						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	57	37%	78%	61%	64%	72%	55%
	Coopération technique (USD m)	93						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	1 560	69%	81%	61%	56%	54%	51%
	Aide versée au secteur public (USDm)	2 567						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	921	45%	59%	36%	35%	54%	34%
	Aide versée au secteur public (USDm)	2 567						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	40	39	40	40	6,5	8,0	4,0
	Nombre de pays (en nombre)	10						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	1 635	86%	81%	79%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	2 271						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	1 592	23%	34%	59%	27%	26%	41%
	Total des versements d'aide (USD m)	2 715						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	117	5%	16%	18%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	652						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	27	49%	15%	25%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	106						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.7 : Banque interaméricaine de développement

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 5 pays sur 33 et correspondent à 63% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 9 pays sur 55 et correspondent à 78% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	464	48%	49%	55%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	488						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	20	24%	60%	60%	40%	61%	64%
	Coopération technique (USD m)	33						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	252	45%	35%	52%	29%	31%	42%
	Aide versée au secteur public (USDm)	488						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	126	0%	33%	26%	0%	31%	42%
	Aide versée au secteur public (USDm)	488						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	108	64	70	108	9,7	11,7	12,0
	Nombre de pays (en nombre)	9						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	511	88%	56%	54%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	451						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	268	45%	39%	52%	25%	25%	28%
	Total des versements d'aide (USD m)	512						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	56	41%	34%	35%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	162						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	14	69%	39%	44%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	32						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.8 : Banque mondiale

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 32 pays sur 33 et correspondent à 59% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 51 pays sur 55 et correspondent à 93% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	7 401	62%	71%	66%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	8 497						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	781	57%	86%	85%	51%	79%	74%
	Coopération technique (USD m)	915						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	5 264	42%	54%	62%	36%	45%	44%
	Aide versée au secteur public (USDm)	8 497						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	4 381	40%	44%	52%	30%	45%	36%
	Aide versée au secteur public (USDm)	8 497						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	101	223	79	101	7,7	2,5	2,0
	Nombre de pays (en nombre)	51						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	6 085	63%	70%	65%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	8 542						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	4 869	57%	56%	54%	44%	48%	40%
	Total des versements d'aide (USD m)	8 990						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	870	21%	31%	31%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	2 787						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	119	49%	56%	59%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	202						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.9 : Belgique

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 15 pays sur 33 et correspondent à 54% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 20 pays sur 55 et correspondent à 63% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2005/2007
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	141	42%	52%	54%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	267							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	44	19%	30%	32%	26%	53%	52%	50%
	Coopération technique (USD m)	138							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	55	22%	18%	21%	29%	31%	33%	Relatif à Indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	267							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	121	42%	44%	45%	54%	31%	64%	Relatif à Indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	267							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	131	67	124	131	4,2	7,8	6,9	22
	Nombre de pays (en nombre)	20							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	120	32%	39%	38%	--	--	--	66%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	349							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	558	97%	86%	92%	89%	95%	97%	100%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	603							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	61	34%	17%	17%	32%	27%	23%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	359							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	15	22%	13%	10%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	153							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	22	31%	67%	69%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses (en nombre)	32							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.10 : Canada

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 21 pays sur 33 et correspondent à 46% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 36 pays sur 55 et correspondent à 73% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	477	51%	46%	37%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	609						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	170	34%	60%	44%	32%	51%	49%
	Coopération technique (USD m)	383						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	435	42%	75%	72%	35%	45%	34%
	Aide versée au secteur public (USDm)	609						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	227	45%	39%	37%	39%	45%	47%
	Aide versée au secteur public (USDm)	609						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	152	68	40	152	3,4	2,0	4,6
	Nombre de pays (en nombre)	36						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	617	45%	51%	44%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	756						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	739	79%	74%	78%	73%	55%	62%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	946						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	513	52%	56%	43%	33%	35%	23%
	Total des versements d'aide (USD m)	1 201						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	67	17%	14%	15%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	434						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	49	38%	24%	25%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	195						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.11: Commission européenne

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 33 pays sur 33 et correspondent à 42% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 54 pays sur 55 et correspondent à 59% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2005/2007
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	3 349	56%	61%	57%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	4 066							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	310	28%	50%	45%	23%	55%	49%	100% (Objectif-Cible du CE)
	Coopération technique (USD m)	695							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	1 410	40%	40%	35%	38%	39%	29%	50% (Objectif-Cible du CE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	4 066							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	1 380	41%	37%	34%	40%	39%	25%	50% (Objectif-Cible du CE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	4 066							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	203	204	105	203	6,3	3,3	3,8	68 unités parallèles & pas de nouveaux unités parallèles (Objectif-Cible du CE)
	Nombre de pays (en nombre)	54							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	3 097	49%	62%	53%	--	--	--	74%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	4 727							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	2 021	50%	46%	44%	45%	39%	31%	66% (Objectif-Cible du CE)
	Total des versements d'aide (USD m)	4 644							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	233	33%	36%	32%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	719							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	182	44%	88%	72%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses (en nombre)	254							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.



TABLEAU C.12: Corée

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 3 pays sur 33 et correspondent à 6% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 13 pays sur 55 et correspondent à 32% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	76	11%	34%	37%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	142						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	35	74%	79%	84%	50%	88%	91%
	Coopération technique (USD m)	41						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	43	45%	10%	31%	33%	10%	17%
	Aide versée au secteur public (USDm)	142						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	40	0%	5%	28%	0%	10%	16%
	Aide versée au secteur public (USDm)	142						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	11	0	11	11	0,0	1,4	0,9
	Nombre de pays (en nombre)	13						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	66	11%	19%	21%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	68						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	264						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	1	0%	1%	0%	0%	0%	0%
	Total des versements d'aide (USD m)	143						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	54	0%	15%	25%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	220						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	0	--	0%	0%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	24						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.13 : Danemark

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 17 pays sur 33 et correspondent à 72% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 21 pays sur 55 et correspondent à 77% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2005/2007
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	432	50%	66%	57%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	597							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	93	45%	75%	74%	44%	79%	73%	Cible de 50% réalisé
	Coopération technique (USD m)	126							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	329	29%	54%	55%	27%	56%	51%	53%
	Aide versée au secteur public (USDm)	597							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	409	44%	68%	69%	46%	56%	64%	63%
	Aide versée au secteur public (USDm)	597							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	46	69	44	46	3,8	2,8	2,2	23
	Nombre de pays (en nombre)	21							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	435	46%	51%	47%	--	--	--	75%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	675							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	954	84%	96%	98%	93%	95%	96%	Cible de progrès réalisé
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	978							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	501	60%	64%	60%	58%	64%	54%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	833							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	69	34%	45%	44%	--	--	--	Cible de 40% réalisé
	Nombre total de missions (en nombre)	156							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	80	80%	89%	85%	--	--	--	Cible de 66% réalisé
	Nombre total d'analyses (en nombre)	94							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.14 : Espagne

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 11 pays sur 33 et correspondent à 43% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 25 pays sur 55 et correspondent à 47% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2005/2007
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	134	41%	25%	24%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	590							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	129	10%	46%	61%	38%	40%	47%	50%
	Coopération technique (USD m)	211							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	409	16%	51%	69%	21%	34%	35%	Relatif à indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	590							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	448	14%	55%	76%	23%	34%	43%	Relatif à indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	590							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	70	66	70	70	5,8	4,7	3,0	22
	Nombre de pays (en nombre)	25							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	136	25%	33%	32%	--	--	--	63%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	637							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	152	30%	3%	24%	10%	6%	17%	Plus que 30%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	622							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	308	14%	13%	34%	14%	17%	19%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	899							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	16	8%	23%	17%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	94							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	25	12%	42%	39%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses (en nombre)	64							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.15 : États-Unis

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 28 pays sur 33 et correspondent à 25% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 48 pays sur 55 et correspondent à 45% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	3 091	30%	25%	28%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	3 543						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	1 555	41%	53%	58%	33%	41%	47%
	Coopération technique (USD m)	2 662						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Utilisation des systèmes nationaux de GFP (USDm)	163	10%	3%	5%	15%	6%	8%
	Aide versée au secteur public (USDm)	3 543						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	176	12%	5%	5%	11%	6%	13%
	Aide versée au secteur public (USDm)	3 543						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	342	203	208	342	7,4	6,7	7,6
	Nombre de pays (en nombre)	48						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	2 448	27%	32%	32%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	5 324						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	4 318	7%	74%	77%	17%	49%	52%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	5 635						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	2 269	29%	37%	39%	16%	20%	24%
	Total des versements d'aide (USD m)	5 834						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	57	20%	9%	12%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	471						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	132	39%	35%	38%	--	--	--
	Nombre total d'analyses (en nombre)	345						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.16 : Finlande

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 10 pays sur 33 et correspondent à 49% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 14 pays sur 55 et correspondent à 60% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	79	32%	58%	45%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	146							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	22	52%	68%	57%	59%	62%	45%	100% (Objectif-Cible de UE)
	Coopération technique (USD m)	38							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	84	32%	59%	57%	30%	46%	37%	50% (Objectif-Cible de UE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	146							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	99	48%	70%	68%	43%	46%	50%	50% (Objectif-Cible de UE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	146							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	10	9	4	10	0,8	0,3	0,7	3 unités parallèles & pas de nouveaux unités parallèles (Objectif-Cible de UE)
	Nombre de pays (en nombre)	14							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	78	30%	38%	29%	--	--	--	67%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	170							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	242	98%	93%	92%	95%	96%	94%	Plus que 98%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	262							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	107	38%	62%	60%	40%	48%	40%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	178							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	23	27%	40%	40%	--	--	--	63% (Objectif-Cible de UE)
	Nombre total de missions (en nombre)	57							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	20	58%	77%	77%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	26							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.17 : Fonds international de développement agricole

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 26 pays sur 55 et correspondent à 34% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	74	--	53%	48%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	117						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	13	--	66%	78%	--	68%	68%
	Coopération technique (USD m)	17						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	69	--	55%	59%	--	38%	43%
	Aide versée au secteur public (USDm)	117						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	97	--	80%	83%	--	38%	76%
	Aide versée au secteur public (USDm)	117						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	35	--	29	35	--	1,5	1,4
	Nombre de pays (en nombre)	26						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	79	--	41%	42%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	225						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	36	--	32%	28%	--	21%	17%
	Total des versements d'aide (USD m)	127						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	94	--	77%	70%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	134						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	36	--	76%	73%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	49						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.18 : Fonds mondiaux<sup>1</sup>

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 26 pays sur 33 et correspondent à 48% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 47 pays sur 55 et correspondent à 66% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	336	35%	44%	33%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	663							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	0	--	--	--	--	--	--	--
	Coopération technique (USD m)	0							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	252	40%	42%	38%	37%	31%	29%	59%
	Aide versée au secteur public (USDm)	663							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	280	43%	42%	42%	38%	31%	40%	56%
	Aide versée au secteur public (USDm)	663							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	5	4	2	5	0,1	0,1	0,1	1
	Nombre de pays (en nombre)	47							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	318	33%	41%	43%	--	--	--	67%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	780							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	562	82%	76%	66%	73%	60%	50%	Cible de 66% réalisé
	Total des versements d'aide (USD m)	851							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	31	18%	18%	20%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	153							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	27	33%	23%	23%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	115							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

<sup>1</sup> Le Fonds mondial procure une aide prévisible et non liée dans le secteur de la santé en se conformant aux principes de l'appropriation par les pays et de la flexibilité. La décision d'inscrire et de comptabiliser dans le budget national les versements effectués par le Fonds au profit du ministère de la Santé est laissée à la discrétion de chaque pays. En 2007, 95 % des sommes octroyées ont été décaissées conformément aux prévisions et 62 % des dons ont été alignés sur les cycles des pays. Le modèle de financement en fonction des résultats du Fonds mondial privilégie une gestion des programmes axée sur les résultats. Des cadres de résultats et de suivi ont été institués dans 136 pays bénéficiant du soutien du Fonds mondial.

TABLEAU C.19 : France

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 25 pays sur 33 et correspondent à 26% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 36 pays sur 55 et correspondent à 47% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2007			
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	679	43%	56%	49%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	908							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	110	20%	48%	48%	15%	49%	45%	50%
	Coopération technique (USD m)	227							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	508	28%	40%	56%	28%	31%	31%	Relatif à indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	908							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	641	60%	59%	71%	52%	31%	51%	Relatif à indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	908							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	84	63	67	84	2,9	3,0	2,3	21
	Nombre de pays (en nombre)	36							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	647	30%	43%	46%	--	--	--	65%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	952							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	4 399	90%	82%	91%	88%	80%	74%	Plus que 90%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	4 815							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	429	30%	32%	39%	19%	28%	24%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	1 096							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	186	10%	31%	25%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	734							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	65	41%	55%	46%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	141							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.



TABLEAU C.20 : Irlande

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 5 pays sur 33 et correspondent à 60% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 7 pays sur 55 et correspondent à 58% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	81	54%	45%	45%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	189							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	12	52%	97%	97%	47%	99%	99%	Cible de 50% réalisé
	Coopération technique (USD m)	12							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	149	89%	79%	79%	90%	86%	86%	Relatif à indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	189							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	167	96%	88%	88%	95%	86%	91%	Relatif à indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	189							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	0	5	0	0	1,0	0,0	0,0	2
	Nombre de pays (en nombre)	7							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	142	62%	64%	64%	--	--	--	82%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	206							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	355	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Cible réalisé
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	355							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	186	67%	84%	79%	59%	81%	70%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	237							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	4	45%	36%	36%	--	--	--	Cible de 40% réalisé
	Nombre total de missions (en nombre)	11							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	18	57%	82%	82%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	22							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.21: Italie

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 12 pays sur 33 et correspondent à 28% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 21 pays sur 55 et correspondent à 44% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	149	16%	35%	39%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	314							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	33	34%	72%	69%	45%	56%	50%	50%
	Coopération technique (USD m)	48							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	128	29%	18%	41%	38%	14%	19%	Relatif à indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	314							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	206	51%	52%	66%	49%	14%	45%	Relatif à indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	314							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	52	30	40	52	2,3	2,4	2,5	10
	Nombre de pays (en nombre)	21							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	223	8%	27%	30%	--	--	--	54%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	315							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	0	41%	--	--	91%	--	--	Plus que 41%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	0							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	148	39%	26%	41%	25%	36%	34%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	358							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	18	7%	16%	15%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	121							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	12	18%	42%	41%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	29							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.22 : Japon

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 29 pays sur 33 et correspondent à 29% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 49 pays sur 55 et correspondent à 50% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	2 444	31%	45%	46%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	3 277						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	372	74%	76%	84%	36%	82%	82%
	Coopération technique (USD m)	444						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	2 369	29%	62%	72%	16%	20%	22%
	Aide versée au secteur public (USDm)	3 277						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	2 358	26%	61%	72%	14%	20%	23%
	Aide versée au secteur public (USDm)	3 277						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	3	2	2	3	0,1	0,1	0,1
	Nombre de pays (en nombre)	49						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	1 355	32%	48%	42%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	3 298						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	6 091	89%	95%	92%	99%	98%	98%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	6 611						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	1 370	33%	52%	36%	26%	28%	24%
	Total des versements d'aide (USD m)	3 856						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	45	2%	2%	5%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	873						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	18	52%	31%	26%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	70						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.23: Luxembourg

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 3 pays sur 33 et correspondent à 28% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 7 pays sur 55 et correspondent à 45% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	29	66%	35%	29%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	36						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	2	0%	11%	18%	0%	10%	15%
	Coopération technique (USD m)	10						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	1	0%	2%	2%	0%	2%	1%
	Aide versée au secteur public (USDm)	36						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	1	0%	4%	4%	0%	2%	2%
	Aide versée au secteur public (USDm)	36						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	13	1	10	13	0,0	2,0	1,9
	Nombre de pays (en nombre)	7						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	25	51%	30%	30%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	71						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	114	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	114						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	17	41%	25%	21%	32%	20%	14%
	Total des versements d'aide (USD m)	78						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	5	20%	18%	36%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	14						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	4	67%	80%	80%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	5						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.24 : Nations unies

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 33 pays sur 33 et correspondent à 30% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 55 pays sur 55 et correspondent à 53% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	714	32%	39%	35%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	2 272						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	811	44%	62%	60%	53%	65%	58%
	Coopération technique (USD m)	1 347						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	282	18%	18%	12%	15%	15%	10%
	Aide versée au secteur public (USDm)	2 272						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	212	8%	12%	9%	9%	15%	10%
	Aide versée au secteur public (USDm)	2 272						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	558	314	296	558	10,1	9,0	10,1
	Nombre de pays (en nombre)	55						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	601	17%	31%	26%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	2 503						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	--	--	--	--	--	--	--
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	--						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	772	29%	34%	26%	46%	31%	27%
	Total des versements d'aide (USD m)	2 971						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	1 721	30%	45%	42%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	4 095						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	1 146	63%	68%	63%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	1 815						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.25 : Norvège

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 12 pays sur 33 et correspondent à 40% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 19 pays sur 55 et correspondent à 47% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	223	62%	66%	47%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	315							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	21	75%	57%	51%	65%	39%	38%	Cible de 50% réalisé
	Coopération technique (USD m)	42							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	175	60%	59%	55%	56%	57%	43%	Relatif à indicateur 2a
	Aide versée au secteur public (USDm)	315							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	219	68%	75%	69%	66%	57%	47%	Relatif à indicateur 2b
	Aide versée au secteur public (USDm)	315							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	10	3	7	10	0,3	0,7	0,5	1
	Nombre de pays (en nombre)	19							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	277	55%	53%	39%	--	--	--	78%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	301							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	731	99%	100%	100%	98%	100%	100%	100%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	731							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	224	37%	49%	47%	34%	40%	33%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	482							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	32	59%	33%	30%	--	--	--	Cible de 40% réalisé
	Nombre total de missions (en nombre)	107							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	29	77%	87%	66%	--	--	--	Cible de 66% réalisé
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	44							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.26 : Nouvelle-Zélande

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 2 pays sur 33 et correspondent à 6% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 7 pays sur 55 et correspondent à 28% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	14	58%	25%	36%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	19						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	8	13%	61%	57%	7%	59%	54%
	Coopération technique (USD m)	13						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	4	2%	52%	19%	34%	38%	18%
	Aide versée au secteur public (USDm)	19						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	5	6%	45%	29%	36%	38%	24%
	Aide versée au secteur public (USDm)	19						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	5	0	0	5	0,0	0,0	0,7
	Nombre de pays (en nombre)	7						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	4	58%	28%	11%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	20						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	49	44%	100%	99%	89%	100%	96%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	49						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	5	0%	48%	19%	8%	48%	21%
	Total des versements d'aide (USD m)	29						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	7	25%	67%	47%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	15						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	0	100%	0%	0%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	6						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.27 : Pays-Bas

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 23 pays sur 33 et correspondent à 54% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 30 pays sur 55 et correspondent à 75% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 pour 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	553	44%	63%	56%	--	--	--	Au moins 78%
	Aide versée au secteur public (USDm)	858							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	85	35%	60%	54%	112%	64%	57%	Au moins 44%
	Coopération technique (USD m)	158							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	502	69%	63%	59%	60%	58%	48%	Au moins 80%
	Aide versée au secteur public (USDm)	858							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	647	78%	81%	75%	72%	58%	64%	Au moins 80%
	Aide versée au secteur public (USDm)	858							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	14	23	13	14	1,0	0,6	0,5	Au plus 23
	Nombre de pays (en nombre)	30							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	598	55%	57%	49%	--	--	--	Au moins 76%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	839							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	1 865	90%	100%	100%	83%	100%	100%	Cible de 75% réalisé
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	1 866							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	730	71%	71%	63%	61%	59%	47%	Cible de 66% réalisé
	Total des versements d'aide (USD m)	1 159							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	73	47%	55%	53%	--	--	--	Cible de 40% réalisé
	Nombre total de missions (en nombre)	139							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	46	76%	50%	50%	--	--	--	Cible de 66% réalisé
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	92							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.



TABLEAU C.28 : Portugal

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 2 pays sur 33 et correspondent à 39% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 2 pays sur 55 et correspondent à 40% de l'aide programmée en 2006..

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005		2007
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	4	15%	11%	11%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	54						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	2	77%	6%	6%	50%	4%	4%
	Coopération technique (USD m)	41						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	2	79%	3%	3%	54%	6%	6%
	Aide versée au secteur public (USDm)	54						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	2	80%	4%	4%	54%	6%	8%
	Aide versée au secteur public (USDm)	54						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	0	1	0	0	0,5	0,0	0,0
	Nombre de pays (en nombre)	2						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	7	15%	47%	47%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	20						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	12	25%	55%	64%	85%	73%	87%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	19						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	2	4%	3%	3%	6%	5%	5%
	Total des versements d'aide (USD m)	56						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	0	50%	0%	0%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	11						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	0	0%	0%	0%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	4						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.29 : Royaume-Uni

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 22 pays sur 33 et correspondent à 48% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 32 pays sur 55 et correspondent à 61% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 pour 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	1 269	45%	65%	58%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 620							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	252	56%	66%	48%	52%	72%	58%	Cible de 50% réalisé
	Coopération technique (USD m)	519							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	1 072	78%	77%	66%	53%	47%	35%	50% (Objectif-Cible de UE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 620							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	953	78%	68%	59%	51%	47%	34%	50% (Objectif-Cible de UE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	1 620							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	45	37	18	45	1,8	0,9	1,4	14
	Nombre de pays (en nombre)	32							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	1 357	48%	60%	54%	--	--	--	73%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	1 851							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	2 379	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Cible réalisé
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	2 379							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	1 257	61%	71%	62%	50%	53%	38%	66%
	Total des versements d'aide (USD m)	2 024							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	170	46%	61%	58%	--	--	--	Cible de 40% réalisé
	Nombre total de missions (en nombre)	291							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	100	69%	69%	61%	--	--	--	Cible de 66% réalisé
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	164							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.30 : Suède

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 23 pays sur 33 et correspondent à 62% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 29 pays sur 55 et correspondent à 69% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)			Objectifs-cibles pour 2010 2007/2005
			2005	2007		2005		2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	414	35%	51%	45%	--	--	--	85%
	Aide versée au secteur public (USDm)	600							
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	81	62%	51%	45%	58%	58%	52%	100% (Objectif-Cible de UE)
	Coopération technique (USD m)	180							
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	321	47%	57%	54%	40%	49%	38%	Au moins 50% (Objectif-Cible de UE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	600							
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	333	48%	57%	55%	42%	49%	37%	50% (Objectif-Cible de UE)
	Aide versée au secteur public (USDm)	600							
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	39	36	23	39	1,6	1,1	1,3	12 unités parallèles & pas de nouveaux unités parallèles (Objectif-Cible du CE)
	Nombre de pays (en nombre)	29							
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	405	47%	54%	44%	--	--	--	74%
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	706							
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	1 027	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Target réalisé
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	1 027							
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	350	49%	47%	44%	38%	37%	28%	66% (Objectif-Cible de UE)
	Total des versements d'aide (USD m)	803							
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	56	34%	32%	31%	--	--	--	40%
	Nombre total de missions (en nombre)	181							
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	34	34%	65%	52%	--	--	--	66%
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	66							

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

TABLEAU C.31 : Suisse

L'enquête 2006 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 21 pays sur 33 et correspondent à 45% de l'aide programmée en 2005.

L'enquête 2008 : Les informations du tableau ci-après couvrent des données notifiées pour 29 pays sur 55 et correspondent à 54% de l'aide programmée en 2006.

Indicateurs	Définitions	Réponse	Valeur de indicateur			Ratio moyen/pays <sup>a</sup> (référence)		
			2005	2007		2005	2007	
			33 pays	33 pays	Tous pays	33 pays	33 pays	Tous pays
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Aide au secteur public inscrite au budget (USD m)	101	43%	43%	39%	--	--	--
	Aide versée au secteur public (USDm)	156						
4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	Coopération technique coordonnée (USDm)	35	20%	50%	39%	27%	40%	36%
	Coopération technique (USD m)	89						
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	Use of PFM systems (USDm)	56	47%	43%	36%	55%	38%	31%
	Aide versée au secteur public (USDm)	156						
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés (USD m)	66	52%	51%	43%	61%	38%	43%
	Aide versée au secteur public (USDm)	156						
6 Éviter les structures de mise en œuvre parallèles	Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (en nombre)	87	56	59	87	2,8	2,6	3,0
	Nombre de pays (en nombre)	29						
7 L'aide est davantage prévisible	Apports d'aide comptabilisés comme versements (USD m)	70	42%	46%	38%	--	--	--
	Apports d'aide dont le versement est programmé (USD m)	168						
8 L'aide est non liée	Aide non liée (USD m)	268	96%	90%	77%	93%	78%	77%
	Total de l'aide bilatérale (USD m)	347						
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Approches fondées sur des programmes (USD m)	84	27%	38%	32%	20%	28%	23%
	Total des versements d'aide (USD m)	263						
10a Missions conjointes	Nombre de missions conjointes (en nombre)	41	34%	23%	18%	--	--	--
	Nombre total de missions (en nombre)	229						
10b Travaux analytiques par pays effectués conjointement	Nombre d'analyses conjointes (en nombre)	54	60%	72%	68%	--	--	--
	Nombre total d'analyses conjointes (en nombre)	80						

<sup>a</sup> Le ratio moyen/pays est une moyenne non pondérée. Il constitue une mesure comparative de la valeur de référence, indépendamment du volume des activités menées dans chaque pays, à savoir qu'il résulte de l'application d'une pondération égale pour tous les pays.

---

# E ABRÉVIATIONS ET GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES

## ABRÉVIATIONS

---

AID	Association internationale de développement
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement
CDI	Cadre de développement intégré
CDSMT	Cadre de dépense sectoriel à moyen terme
CFAA	Évaluation de la responsabilité financière
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
FMI	Fonds monétaire international
GFP	Gestion des finances publiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisations non Gouvernementales
PAP	Plan d'actions prioritaires
PEFA	Public expenditure and financial accountability
PRI	pays à revenu intermédiaire
SBD	Soutien budgétaire direct

## GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES

LE GLOSSAIRE SUIVANT donne les définitions des principaux termes utilisés dans les questionnaires destinés aux donateurs et aux gouvernements (voir annexe D).

### PRINCIPAUX TERMES DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

<b>APD</b>	<p>L'aide publique au développement (APD) comprend l'ensemble des opérations correspondant à la définition citée au paragraphe 35 des Directives pour l'établissement des rapports statistiques au Comité d'aide au développement (CAD) (voir <a href="http://www.oecd.org/dac/hlfsurvey/glossary">www.oecd.org/dac/hlfsurvey/glossary</a>), à savoir celles qui répondent aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– opérations dont l'objectif principal est de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays bénéficiaires ;</li> <li>– opérations présentant des conditions favorables et une utilisation libre au moins égale à 25 %.</li> </ul>
<b>Aid comptabilisée dans le budget annuel</b>	Totalité des apports d'APD inscrits en tant que recettes ou dons dans le budget annuel.
<b>Aid effectivement reçue</b>	APD effectivement perçue dans le cadre des accords conclus entre les donateurs et le secteur public (voir la définition fournie pour l'Indicateur 3). Les chiffres à fournir par les gouvernements sont ceux qui figurent dans leurs livres/comptes/rapports financiers. Les sommes versées directement par les donateurs à des tiers doivent également être mentionnées, si elles sont connues.
<b>Approche-programme</b>	<p>L'approche-programme est une modalité de coopération pour le développement qui repose sur le principe du soutien coordonné à un programme de développement ancré au niveau local, tel qu'une stratégie nationale de développement, un programme sectoriel, un programme thématique ou un programme d'une organisation spécifique. Les approches-programme présentent les caractéristiques communes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– conduite des opérations (supervision) assurée par le pays bénéficiaire ou l'organisation concernée,</li> <li>– cadre unique intégré de programmation et de budgétisation,</li> <li>– processus formalisé de coordination et d'harmonisation des procédures des donateurs en matière d'établissement de rapports, de budgétisation, de gestion financière et de passation des marchés,</li> <li>– effort de systématisation de l'utilisation des systèmes locaux d'élaboration et de mise en œuvre des programmes, de gestion financière, de suivi et d'évaluation.</li> </ul> <p>Les donateurs ont différents moyens de soutenir et de mettre en œuvre une approche-programme et peuvent utiliser à cet effet diverses modalités d'aide, notamment un soutien budgétaire, général ou sectoriel, une aide-projet, des dispositifs de regroupement des ressources ou des fonds d'affectation spéciale.</p>

---

**PRINCIPAUX TERMES**    **DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS**


---

Les donateurs sont invités à examiner l'ensemble de leur activité de développement afin d'établir le montant d'APD décaissée en faveur des approches-programmes pour lesquelles les réponses aux quatre questions suivantes sont positives :

Question 1 : Le pays ou l'organisation bénéficiaire exerce-t-il un contrôle sur le programme financé par les donateurs ? (O/N)

Question 2 : Un cadre unique intégré de budgétisation et de programmation est-il utilisé ? (O/N)

Question 3 : Un processus formel a-t-il été mis en place pour assurer la coordination et l'harmonisation des procédures des donateurs pour AU MOINS DEUX des éléments suivants : (i) rapports, (ii) budgétisation, (iii) gestion financière et (iv) passation de marchés ? (O/N)

Question 4 : Dans le cadre du soutien qu'ils apportent au programme, les donateurs utilisent-ils les systèmes locaux pour AU MOINS DEUX des éléments suivants : (i) conception, (ii) mise en œuvre, (iii) gestion financière et (iv) suivi et évaluation ? (O/N)

Les donateurs sont invités à passer en revue leur portefeuille d'activités afin de déterminer, parmi ces dernières, celles qui remplissent ces quatre critères (celles qui ne répondent pas à tous les critères ne peuvent être considérées comme relevant de l'approche-programme). Plusieurs exemples sont fournis ci-dessous, à titre indicatif, pour aider les correspondants à comprendre comment appliquer les critères à des activités d'aide précises. Cette enquête procède à un recensement distinct des sommes consacrées au soutien budgétaire direct versées dans le cadre d'approches-programmes et des autres formes d'aide reposant sur une approche-programme :

- soutien budgétaire direct dans le cadre d'une approche-programme (voir la définition ci-dessous) ;
- autres formes d'aide reposant sur une approche-programme (voir la définition ci-dessous).

---

**Approche-programme :** Soutien budgétaire direct dans le cadre d'une approche-programme (Q<sup>d</sup>14) Sera indiquée la totalité des sommes consacrées au soutien budgétaire direct dans le cadre d'approches-programmes, telles que définies ci-dessus. Le soutien budgétaire direct – qu'il soit général ou sectoriel – se définit comme une méthode de financement du budget d'un pays partenaire via un transfert de ressources d'un donneur au Trésor public du pays partenaire (voir la définition de soutien budgétaire direct ci-dessous).

PRINCIPAUX TERMES	DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS
Autres formes d'aide reposant sur une approche-programme (Q <sup>d</sup> 15)	<p>Sera indiqué le montant de l'APD relevant de l'approche-programme telle qu'elle a été précédemment définie déduction faite des sommes ayant pris la forme d'un soutien budgétaire direct (voir plus haut). Ces apports peuvent avoir été versés sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– projets s'intégrant dans une approche sectorielle (SWAp),</li> <li>– dispositifs communs à l'appui d'une approche-programme (fonds communs, regroupement des ressources d'assistance technique, etc.),</li> <li>– autres formes d'aide à l'appui d'une approche-programme.</li> </ul> <p>Dans chacun des pays participant à l'enquête, les donateurs devront se préparer à communiquer au coordinateur national la liste de leurs activités répondant à la définition de l'approche-programme et à lui fournir des éléments montrant en quoi ces activités satisfont les critères de l'approche-programme.</p>
Budget annuel	<p>Il s'agit du budget annuel tel qu'approuvé par le parlement (ou tout autre instance législative). Afin de promouvoir la discipline et le réalisme dans l'élaboration du budget, les révisions du budget annuel original NE doivent PAS être prises en compte dans la réponse à la question Q<sup>e</sup>1, même si elles ont été approuvées par le parlement. Cette règle est dictée par le fait que, d'une part, il est important de mesurer la crédibilité du budget initial et que, d'autre part, les révisions du budget annuel ont bien souvent un caractère rétroactif.</p>
Coopération technique	<p>Par coopération technique (également appelée « assistance technique »), on entend l'apport de savoir-faire sous forme de personnel, de formation et d'activités de recherche, avec les coûts qui y sont associés (Directives pour l'établissement des rapports statistiques au CAD, paragraphes 40 à 44). Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les activités financées par un donneur ayant pour but d'élever le niveau des connaissances, des qualifications, du savoir-faire technique ou des aptitudes productives de la population des pays en développement ;</li> <li>– les services financés par un donneur, par exemple le concours de conseillers, les aides techniques ou la fourniture de savoir-faire, dans le cadre de l'exécution d'un projet d'équipement.</li> </ul> <p>La coopération technique recouvre à la fois les activités de coopération technique pure et les activités de coopération technique intégrées dans des programmes d'investissement (ou des approches fondées sur les programmes). Pour répondre à la question concernant ce sujet, les donateurs sont invités à passer en revue leur portefeuille de projets et de programmes et à déterminer la part qu'y occupe la coopération technique.</p>



## PRINCIPAUX TERMES DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

Coopération  
technique  
coordonnée

Est dite coordonnée, la coopération technique, pure ou intégrée, qui respecte les principes suivants :

- Appropriation  
les pays partenaires exercent la maîtrise effective de leurs programmes de renforcement des capacités.
- Alignement  
La coopération technique à l'appui du renforcement des capacités est alignée sur les objectifs et stratégies de développement des pays partenaires.
- Harmonisation  
lorsque plusieurs donneurs interviennent pour soutenir le renforcement des capacités sous la conduite du gouvernement partenaire, ils coordonnent leurs activités et leurs contributions.

Les donneurs sont invités à examiner toutes leurs activités de développement pour déterminer la part d'APD pour le secteur public pour laquelle les réponses à ces DEUX questions sont positives :

Question 1 : Les autorités nationales compétentes (qu'elles appartiennent ou non à l'administration) ont-elles clairement fait savoir les objectifs à poursuivre en matière de renforcement des capacités dans le cadre de stratégies nationales ou sectorielles plus larges ? (O/N)

Question 2 : La coopération technique est-elle alignée sur les objectifs de renforcement des capacités poursuivis par le pays ? (O/N)

ET pour laquelle la réponse à au moins une de ces deux questions est positive :

Question 3 : Les autorités nationales compétentes (qu'elles appartiennent ou non à l'administration) exercent-elles un contrôle sur les activités de coopération technique ? (O/N)

Question 4 : Si plusieurs donneurs interviennent dans le soutien des programmes du pays, des dispositifs associant les autorités nationales ont-ils été mis en place pour coordonner les activités de coopération technique des différents donneurs ? (O/N)

## Donneur

Par donneur, on entend tout organisme public, y compris les États et les collectivités locales, habilité à consentir une aide publique au développement (Directives pour l'établissement des rapports statistiques au CAD, paragraphe 35). Les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises privées ne peuvent être considérées comme des donneurs en vertu de cette définition.

PRINCIPAUX TERMES	DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS
Évaluation mutuelle des progrès	<p>L'évaluation mutuelle des progrès est un exercice conduit au niveau d'un pays et qui associe les autorités nationales et les donateurs afin de procéder à l'examen de la performance des différentes parties. Afin de déterminer si une évaluation mutuelle des progrès a été ou non réalisée, les autorités des pays partenaires et les donateurs s'appuieront sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dialogue à large assise Les évaluations mutuelles donnent lieu à un dialogue associant un large éventail d'instances gouvernementales (notamment les ministères sectoriels et les services compétents) et de donateurs (organismes bilatéraux, institutions multilatérales et fonds mondiaux). Les autorités nationales et les donateurs peuvent aussi envisager de nouer des contacts avec des organisations de la société civile.</li> <li>■ Mécanisme de suivi des progrès au niveau du pays Un processus formel d'évaluation et de suivi régulier des progrès (à intervalles d'un ou deux ans, par exemple) est en place, complété si possible par des examens indépendants/impartiaux. Les résultats des évaluations sont rendus publics par des moyens appropriés afin de garantir la transparence.</li> <li>■ Objectifs-cibles à l'échelle du pays Le pays partenaire a fixé des objectifs-cibles d'amélioration de l'efficacité de l'aide, s'inscrivant dans le droit fil des Engagements de partenariat et des Indicateurs des progrès convenus dans la Déclaration de Paris (DP-S9). Ceux-ci peuvent toutefois aller au-delà de ce que prévoit la Déclaration de Paris dès lors que les autorités nationales et les donateurs sont d'accord.</li> <li>■ Soutien des instances supérieures Les évaluations sont transparentes et placées sous la conduite du pays partenaire ; elles mobilisent le soutien des plus hautes instances et bénéficient des ressources adéquates.</li> </ul>
Exercice budgétaire 2006/07	<p>Il s'agit de l'exercice budgétaire du pays de destination de l'APD. Dans la précédente enquête, en 2006, il était demandé aux donateurs et aux gouvernements partenaires de caler leurs données sur l'exercice budgétaire du pays partenaire. Ce n'est plus le cas ici. Afin que l'on puisse disposer de données en temps voulu pour le Forum de haut niveau d'Accra, les donateurs comme les pays partenaires sont en effet invités à caler leur données sur l'année civile 2007 [sauf pour l'indicateur 3 (Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales) pour lequel les données doivent se rapporter à l'exercice budgétaire 2006/07 du pays partenaire].</p>

PRINCIPAUX TERMES	DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS
Missions de donateurs sur le terrain	<p>Une mission de donateurs sur le terrain est une mission qui répond à l'intégralité des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– être entreprise par un donneur, ou pour le compte d'un donneur, y compris par des équipes de consultants mandatés par ce donneur pour la conception, la faisabilité et l'évaluation de programmes ou pour des revues sectorielles ;</li> <li>– impliquer un déplacement dans le pays, à partir des services centraux de l'organisme donneur, ou d'une autre origine ;</li> <li>– donner lieu à une demande de rencontre avec des responsables (y compris au niveau des collectivités locales) du pays de destination.</li> </ul> <p>En vertu de cette définition, sont exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les missions effectuées par les donateurs pour assister à une manifestation (atelier, conférence, etc.)</li> <li>– les missions effectuées pour des parlementaires ou d'autres délégations politiques ;</li> <li>– les missions liées à un événement spécifique, entreprises dans le cadre d'un programme bien défini (ex. observateurs électoraux) ;</li> <li>– les consultants extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre normale du programme</li> <li>– les cas de réponses à des situations de catastrophe.</li> </ul>
Missions coordonnées	<p>Par missions coordonnées, il faut entendre (i) les missions associant deux donateurs ou plus ou (ii) les missions effectuées par un donneur pour le compte d'un autre (coopération déléguée).</p>
Opérations ne devant pas être prises en compte dans l'enquête	<p>Sont exclues du champ de l'enquête :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les opérations dont le bénéficiaire n'est pas une entité basée dans le pays de destination de l'APD ou est une organisation régionale ;</li> <li>– les opérations de réaménagement/restructuration de la dette ;</li> <li>– les opérations de secours et d'aide d'urgence.</li> </ul> <p>Des informations sur ces composantes de l'APD et leurs modalités de gestion peuvent être fournies dans le cadre du rapport par pays (document 5).</p>
Taux de change	<p>Les données relatives à l'APD doivent être exprimées en dollars des États-Unis. Un tableau de conversion est disponible sur le site web : <a href="http://www.oecd.org/dac/hlfsurvey/faq/exchangerate">www.oecd.org/dac/hlfsurvey/faq/exchangerate</a></p>

PRINCIPAUX TERMES	DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS
Renforcement des capacités	<p>Chaque organisation a sa propre définition du concept de renforcement des capacités. Selon le Réseau du CAD/OCDE sur la gouvernance, le renforcement des capacités est le processus par lequel les personnes, les organisations et la société dans son ensemble mettent en pratique, renforcent, créent, adaptent et perfectionnent les capacités au fil du temps. Une étude récente démontre que le renforcement des capacités tend à être plus efficace lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le renforcement des capacités est considéré comme un objectif en soi et que des efforts accrus sont déployés pour répertorier les objectifs qu'il vise à atteindre (« le renforcement des capacités dans quel but ? ») ;</li> <li>– le soutien au renforcement des capacités vise trois dimensions : les capacités humaines, les capacités organisationnelles et les capacités institutionnelles en général ;</li> <li>– le renforcement des capacités est pris en main par le pays et non laissé à l'initiative des donateurs.</li> </ul>
Soutien budgétaire direct	<p>Le soutien budgétaire direct se définit comme une méthode de financement du budget d'un pays partenaire via un transfert de ressources d'une agence de financement externe au Trésor public du pays partenaire. Les fonds ainsi transférés sont gérés conformément aux procédures budgétaires du bénéficiaire. Cette définition du soutien budgétaire n'englobe donc pas les fonds transférés au Trésor public pour le financement de programmes ou de projets gérés selon des procédures budgétaires différentes de celles du pays partenaire, dans l'intention d'affecter ces ressources à des usages spécifiques.<sup>1</sup> (Source : OCDE 2006, <i>Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité</i>, Vol. 2). Entrent dans cette définition aussi bien le soutien budgétaire sectoriel que le soutien budgétaire général.</p>
Soutien budgétaire sectoriel	<p>Le soutien budgétaire sectoriel constitue une sous-catégorie du soutien budgétaire direct. Dans ce cas, le dialogue entre les donateurs et les gouvernements partenaires se concentre sur les préoccupations spécifiques à un secteur (Source : adapté de OCDE 2006, <i>Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité</i>, Vol. 2, Chap. 2 : Le soutien budgétaire).</p>
Soutien budgétaire général	<p>Le soutien budgétaire général constitue une sous-catégorie du soutien budgétaire direct. Dans ce cas, le dialogue entre les donateurs et les gouvernements partenaires se concentre sur la politique globale et les priorités budgétaires (Source : adapté de OCDE 2006, <i>Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité</i>, Vol. 2, Chap. 2 : Le soutien budgétaire).</p>

## PRINCIPAUX TERMES DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

Unité de mise  
en oeuvre de projet

Pour l'acheminement de leur aide au développement, il arrive que certains donateurs mettent en place des unités de mise en oeuvre des projets (aussi appelées unités de gestion des projets, conseillers pour la gestion des projets, bureaux de gestion des projets, bureaux de coordination des projets, etc.). Il s'agit d'entités spécifiquement chargées de gérer les projets ou programmes à l'appui du développement, qui se distinguent généralement par les caractéristiques suivantes :

- Ces entités ne sont habituellement chargées que de tâches subalternes (et non essentielles) liées à la mise en oeuvre des projets et programmes : suivi des aspects techniques et/ou financiers et établissement de rapports sur leur avancement, comptabilité, passation de marchés de travaux, biens et services, rédaction des cahiers des charges, supervision des contrats, élaboration de plans détaillés ou des spécifications des équipements.
- Ces entités voient souvent le jour, à la demande d'un donneur, à la suite du lancement d'un projet ou d'un programme.
- Le volume et la composition des dotations en personnel des unités de mise en oeuvre des projets sont très variables. Les effectifs peuvent s'échelonner d'une à 200 personnes mais se limitent le plus souvent à moins de 10 professionnels. Si de nombreuses unités de mise en oeuvre des projets font appel à des agents de la fonction publique, la plupart recrutent en dehors de cette dernière (des consultants locaux sur contrat de longue durée, par exemple).
- Une distinction doit être établie entre le recours à une unité de mise en oeuvre de projets et l'apport direct de conseils techniques à l'administration nationale.

Unité parallèle  
de mise en oeuvre  
de projets

Une unité de mise en oeuvre de projet est dite parallèle lorsqu'elle est mise en place et opère, sur ordre d'un donneur, en dehors des structures institutionnelles et administratives existantes du pays. Dans la pratique, unités parallèles et unités intégrées constituent les deux extrêmes d'un même spectre. Les questions qui suivent sont conçues pour aider les donateurs et les autorités partenaires à déterminer où situer la frontière afin de repérer de manière plus sûre les unités parallèles de mise en oeuvre de projets.

Aux fins de la présente enquête, seront considérées comme parallèles les unités de mise en oeuvre qui répondent « oui » à trois des quatre questions suivantes (faute de quoi il s'agira d'unités intégrées) :

Question 1 : L'unité doit-elle rendre des comptes aux organismes extérieurs/donneurs dont émanent les financements et non aux organismes nationaux (ministères, services, organisme, etc.) dont relève l'exécution ? (O/N)

---

**PRINCIPAUX TERMES**      **DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS**


---

Question 2 : Le mandat des personnels extérieurs est-il déterminé par le donneur (et non par les organismes nationaux d'exécution) ? (O/N)

Question 3 : Les professionnels employés par l'unité sont-ils pour la plupart choisis par le donneur (et non par les organismes nationaux d'exécution) ? (O/N)

Question 4 : Le barème de rémunération des agents nationaux (tous avantages inclus) est-il supérieur à celui applicable aux agents de la fonction publique nationale ? (O/N)

---

Utilisation  
des procédures  
nationales d'exécution  
du budget  
(Q<sup>7</sup>)

Les donneurs utilisent les procédures nationales d'exécution du budget lorsque les fonds fournis sont gérés conformément aux procédures de budgétisation consacrées par la législation et appliquées par l'administration du pays considéré. Cela implique que les programmes financés par les donneurs soient soumis aux procédures normales d'autorisation, d'approbation et de déblocage des fonds en vigueur au niveau national.

Les donneurs sont invités à examiner toutes leurs activités de développement pour déterminer la part d'APD pour le secteur public pour laquelle les réponses à au moins trois des quatre questions suivantes sont positives :

1. Vos contributions sont-elles incluses dans le budget annuel approuvé par les instances législatives ? (O/N)
2. Ces fonds sont-ils soumis aux procédures nationales d'exécution du budget ? (O/N)
3. Ces fonds sont-ils déposés sur le système bancaire officiel du Trésor ? (O/N)
4. Il est inutile pour ces fonds d'ouvrir un compte bancaire séparé ? (O/N)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Exécution du budget : OUI ; ces fonds ne requièrent pas l'ouverture d'un compte bancaire séparé / NON ; ces fonds requièrent l'ouverture d'un compte bancaire séparé

## PRINCIPAUX TERMES DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

Utilisation  
des procédures  
nationales  
de reporting financier  
(Q<sup>d8</sup>)

La législation intègre normalement des dispositions concernant les types de rapports financiers à établir et la périodicité de ces rapports. Par utilisation des procédures nationales de reporting financier, on entend que les donneurs n'imposent aux pays bénéficiaires aucune exigence supplémentaire en matière de reporting financier. En particulier, ils S'ABSTIENNENT de :

- réclamer l'application d'un système comptable différent basé sur leurs propres obligations de comptes ;
- demander la tenue de comptes distincts destinés à garder trace de l'utilisation des fonds émanant d'eux.

Les donneurs sont invités à examiner toutes leurs activités de développement pour déterminer la part d'APD pour le secteur public pour laquelle les réponses à ces DEUX questions sont positives :

1. Vous vous ABSTENNEZ d'exiger la tenue d'un système comptable différent dicté par vos propres obligations en matière de reporting.
2. Vous vous CONTENTEZ d'états financiers établis sur la base du plan comptable en vigueur dans le pays. (O/N)<sup>2</sup>

Utilisation  
des procédures  
nationales d'audit  
(Q<sup>d9</sup>)

Les donneurs s'en remettent aux opinions émanant des instances suprêmes de vérification des comptes au niveau du pays, concernant les rapports et états financiers normalement établis par les pouvoirs publics en vertu de la législation nationale. Par utilisation des procédures nationales d'audit, on entend que les donneurs n'imposent aux gouvernements aucune exigence supplémentaire en matière d'audit.

Les donneurs sont invités à examiner toutes leurs activités de développement pour déterminer la part d'APD pour le secteur public pour laquelle les réponses aux DEUX questions suivantes sont positives :

1. Vos fonds sont-ils soumis à audit par les instances suprêmes de vérification des comptes ? (O/N)<sup>3</sup>
2. Vous n'imposez aux gouvernements AUCUNE exigence supplémentaire en matière d'audit. (O/N)<sup>4</sup>

Et pour laquelle les réponses à au moins UNE des questions suivantes sont positives :

3. Vous n'imposez aucune norme en matière d'audit qui soient différentes de celles des instances suprême ? (O/N)<sup>5</sup>
4. Les instances suprêmes de vérification des comptes appliquent-elles le même calendrier pour les audits relatifs à vos fonds que pour leurs autres exercices d'audit ? (O/N)

<sup>2</sup> OUI ; nous n'exigeons pas le maintien d'un système comptable différent / NON ; nous exigeons le maintien d'un système comptable différent.

<sup>3</sup> Le fait de se réserver le droit de procéder à un audit exceptionnel (par exemple quand la fraude ou la corruption est découverte) n'est pas concerné par ces critères.

<sup>4</sup> OUI, Les bailleurs n'imposent pas d'exigence supplémentaire. NON, les bailleurs imposent des exigences supplémentaires.

<sup>5</sup> OUI, Les bailleurs n'imposent pas d'normes et matière d'audit différentes ; NON, les bailleurs imposent des normes et matière d'audit différentes.

PRINCIPAUX TERMES	DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS
Utilisation de trois catégories de procédures nationales (Q <sup>d</sup> 10)	Sont à recenser les versements d'APD au secteur public qui respectent les procédures nationales applicables aux trois volets du système de gestion des finances publiques du pays partenaire, à savoir (i) les procédures nationales d'exécution du budget; (ii) les procédures nationales de reporting financier et (iii) les procédures nationales d'audit.
Utilisation des procédures nationales de passation des marchés	Les donateurs utilisent les procédures nationales de passation des marchés lorsque les fonds fournis pour la mise en œuvre de projets et programmes sont gérés conformément aux procédures de passation des marchés consacrées par la législation et appliquées par l'administration du pays considéré. Par utilisation des procédures nationales de passation des marchés, on entend que les donateurs n'imposent pas aux gouvernements des exigences supplémentaires ou spéciales pour l'acquisition d'ouvrages, de biens et de services. (Si des défaillances ont été relevées dans le système national de passation des marchés, les donateurs peuvent s'employer, en collaboration avec le pays partenaire, à améliorer l'efficacité, la rationalité économique et la transparence des procédures nationales.)
Versements	Un versement est la mise à la disposition d'un pays ou d'un organisme bénéficiaire de ressources (voir les <i>Directives pour l'établissement des rapports statistiques au CAD</i> , paragraphes 15-18). Les apports en nature ne doivent être pris en compte que si la valeur des ressources correspondantes a été monétisée dans un accord ou dans un document transmis au gouvernement. Afin d'éviter que ces sommes soient comptées deux fois, lorsque les apports d'un donneur transitent par un autre donneur leur montant sera notifié par le donneur qui effectue le versement final aux autorités nationales.
Versements au secteur public	Ce sont les versements d'APD opérés dans le cadre d'un accord avec des entités de l'administration (ministères, services, organismes ou municipalités) habilitées à recevoir des fonds ou à entreprendre des dépenses pour le compte de l'administration centrale, y compris pour des travaux et des opérations sur biens ou services délégués ou sous-traités par ces entités à d'autres entités telles que : <ul style="list-style-type: none"> <li>– des organisations non gouvernementales (ONG),</li> <li>– des organismes publics semi-autonomes (institutions paraétatiques, par exemple), ou</li> <li>– des entreprises privées.</li> </ul>

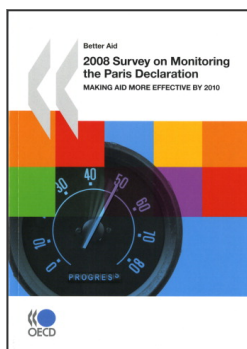


PRINCIPAUX TERMES	DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS
Versements d'apd programmés	Montant de l'APD que les donateurs avaient prévu de verser au cours de l'année civile 2007 et qu'ils avaient notifié aux autorités partenaires en 2006 ; doivent aussi être pris en compte les versements d'APD prévus en vertu des accords d'aide conclus en 2007.
Travaux analytiques par pays	<p>Les travaux analytiques par pays recouvrent les études et jugements nécessaires pour étayer le dialogue sur les mesures à prendre ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies-pays garantant de l'adéquation de l'aide au développement. Des travaux analytiques de qualité sont essentiels pour le bon ciblage des politiques et programmes de développement. Seront pris en compte, notamment, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les études de diagnostic (rapports analytiques sur la passation des marchés dans les pays, évaluations de la redevabilité financière dans les pays, par exemple) ;</li> <li>– les études et stratégies par pays ou secteur ;</li> <li>– les évaluations par pays ou secteur ;</li> <li>– les études thématiques, par exemple les évaluations des disparités entre hommes et femmes.</li> </ul>
Travaux analytiques par pays coordonnés	Par travaux analytiques coordonnés, il faut entendre (i) les travaux associant deux donateurs ou plus, (ii) les travaux effectués par un donneur pour le compte d'un autre (y compris les travaux réalisés par un donneur et/ou utilisés par un autre dès lors qu'ils ont été cofinancés et formellement sanctionnés par un document officiel), ou (iii) les travaux entrepris en collaboration avec les autorités du pays partenaire.

---

# TABLE DES MATIÈRES

	AVANT-PROPOS	3
	REMERCIEMENTS	5
	RÉSULTATS-CLÉS ET RECOMMANDATIONS	11
Chapter 1	SOMMES-NOUS EN VOIE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS ?	21
Chapter 2	LES PROCESSUS ET SYSTÈMES NATIONAUX	31
Chapter 3	ALIGNEMENT DE L'AIDE SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX	39
Chapter 4	HARMONISATION DE L'AIDE	53
Chapter 5	OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES SUR LES RÉSULTATS OBTENUS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT	59
Chapitre 6	DANS QUELLE MESURE LES SITUATIONS VARIENT-ELLES D'UN PAYS À L'AUTRE ?	71
	ANNEXES STATISTIQUES	79
Annexe A	DONNÉES RELATIVES AUX PAYS (un tableau par indicateur)	83
Annexe B	DONNÉES RELATIVES AUX DONNEURS (un tableau par indicateur)	97
Annexe C	DONNÉES RELATIVES AUX DONNEURS (un tableau par donneur)	107
Annexe D	QUESTIONNAIRES DE L'ENQUÊTE	143
Annexe E	ABRÉVIATIONS ET GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES	147



**Extrait de :**  
**2008 Survey on Monitoring the Paris Declaration**  
**Making Aid More Effective by 2010**

**Accéder à cette publication :**

<https://doi.org/10.1787/9789264050839-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Données relatives aux donateurs (tableaux par donneur) », dans *2008 Survey on Monitoring the Paris Declaration : Making Aid More Effective by 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264050853-11-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).